

Complément au ROI pour enseignants

- Le ROI a été élaboré au début de l'année scolaire 2011/2012 ensemble avec les élèves
- Il contient donc des consignes proposées par les élèves
- Ces consignes leur étaient importantes et il convient de réexpliquer régulièrement leur sens:
 - Absences, ponctualité, code vestimentaire: important pour la vie d'apprenti ou la vie professionnelle
 - Propreté bâtiment, respect des infrastructures: permet à chacun de profiter de l'équipement très moderne du lycée dans les meilleures conditions
- Consignes de sécurité (drogues, armes, mais aussi consignes pour ateliers et salles spéciales): permet à chacun de fréquenter les cours sans être exposé à un danger inutile
- Toutes les remarques qui suivront sont aussi valables pour tous les membres du personnel du LBV, étant donné que nous avons l'obligation de marquer le bon exemple.

Lycée Bel-Val Règlement d'Ordre Intérieur – Complément pour enseignants

1) Respect - une école sans violences

- a. Nous respectons tous les membres de la communauté scolaire sans distinction de leur race, religion, orientation sexuelle, provenance, opinions.
- b. Nous nous engageons à être polis et à tolérer les opinions des autres
- c. Nous respectons les infrastructures et le matériel.
- d. Nous nous engageons à garder le bâtiment dans un état impeccable.

- ⇒ Pas de chewing-gum
- ⇒ Pas de nourriture ou de boissons (sauf eau) dans les salles de classe
- ⇒ Pas d'aliments ni de boissons du tout dans les salles spéciales

Demander aux élèves:

- de ranger nourriture et boissons dans leur cartable
- de jeter les chewing-gums (emballés dans un papier) à la poubelle

Pas de punition (inscription), sauf s'il faut intervenir plusieurs fois auprès du même élève

- ⇒ Les ordures sont à jeter à la poubelle et non sur le sol, les escaliers, le babyfoot, etc.

Demander à un élève qui jette ses ordures par terre de les ramasser et de les jeter à la poubelle

- ⇒ Proposition GT Antivandalisme: impliquer les élèves dans la propreté du bâtiment, p. ex. en attribuant différentes parties du bâtiment à différentes classes, ou en prenant chaque vendredi après-midi la dernière leçon une autre classe pour aider à nettoyer (en planification ; application à partir de septembre 2013 / 2014)
 - ⇒ Veiller à la propreté et à l'ordre dans la salle de classe avant que les élèves ne la quittent!
 - ⇒ S'asseoir sur une chaise au lieu de sur le banc avec les pieds sur une chaise (sauf p.ex: élève qui a subi une opération au pied)
 - ⇒ Ranger la vaisselle sale dans le lave-vaisselle dans la salle de conférence
 - ⇒ Utiliser la penderie pour les manteaux dans la salle de conférence
- e. Nous respectons la législation en vigueur, c-à-d. nous nous abstenons de fumer dans l'enceinte du bâtiment.

- ⇒ Pendant les récréations les élèves n'ont pas le droit de quitter l'enceinte du lycée (exception: pause de midi)
- ⇒ Donc ils ne peuvent pas non plus aller sur la piste de skating
Ne pas laisser sortir les élèves par l'entrée principale
Élèves qui sont attrapés en train de fumer dans la cour
1ère fois: retenue d'intérêt public: aller ramasser les mégots dans la cour
Récidive: police

- f. Pour notre propre sécurité nous ne consommons pas d'alcool ou d'autres drogues, et nous respectons les consignes de sécurité

- ⇒ Règlement Grand-Ducal du 23.12.2004 concernant l'ordre intérieur et la discipline, Article 24:
Élève se présentant au lycée sous l'emprise de stupéfiants ou en état d'ébriété:
Retirer de la classe, information des parents
Conseil de classe
- ⇒ Possession d'alcool ou de drogues: **confiscation, signalement police**
- ⇒ Trafic:
Confiscation
Police
Conseil de discipline
- ⇒ Kickboard, skateboard: à ne pas utiliser ni à l'intérieur du bâtiment, ni dans la cour (possibilité de louer un cadenas à partir de septembre 2013 pour les fixer aux emplacements pour vélo)
Confiscation
- ⇒ Port d'armes (couteaux, cutters,...)
Confiscation
Doit conduire au conseil de discipline

- ⇒ Présence des élèves près des espaces repos pendant les récréations (1er et 2e étage):
 - Cycle moyen et supérieur: ok aussi longtemps que comportement correct (caméras!)
 - Cycle inférieur: NON!
 - Nous avons prévu d'organiser la surveillance des couloirs en collaboration avec les enseignants du Cap Futur
 - Les élèves n'ont pas droit d'accès à la conférence des professeurs (exception : activité qui se déroule dans une salle de réunion sous surveillance d'un enseignant)

2. Présence à l'école

- a. Nous fréquentons régulièrement les cours
- b. Nous présentons une excuse pour chaque absence

=> chaque titulaire est tenu de marquer les absences dans WebUntis

=> devoirs du régent: si absence sans que les parents ne nous aient avertis téléphoner après 2 jours

=> Règlement Grand-Ducal du 23.12.2004 concernant l'ordre intérieur et la discipline, Article 15: si absence sans excuse de 5 jours, lettre recommandée aux parents

=> classes concomitantes: certificat médical pour chaque absence, informer chambre patronale dès la 1ère absence sans excuse, contact intensifié avec patron

- c. Nous sommes ponctuels.

⇒ Présence des élèves en classe:

Cycle inférieur 08:05 au plus tard

Cycle moyen, supérieur 08:10

Sinon inscription VTT

Élève avec retards systématiques sans excuse valables:

1 leçon non excusée comptabilisée à partir de 20min de retards accumulés (informer les parents par écrit)

Si plus de 30min de retard accumulés: rattraper ce temps au Rattrapage forcé (1 leçon en fin de journée, aussi pour cycle moyen et supérieur)

- d. Nous ne quittons pas l'enceinte du bâtiment pendant les heures de cours et de récréation.

⇒ Procédure à respecter si un élève se sent mal en cours de journée:
Avertir le secrétariat élèves qui informe les parents

Si l'enfant est mineur: attente près de la loge d'un adulte qui vient le chercher

Si l'enfant est majeur: autorisation de partir

- e. Nous participons activement aux cours, nous sommes préparés et nous apportons le matériel scolaire

cycle inférieur: rattrapage forcé si pas de devoirs à domicile

si les élèves utilisent l'armoire de leur salle de classe pour entreposer leurs

affaires: veiller à ce qu'ils rangent régulièrement pour éviter le chaos; fermer l'armoire à clé lorsque les élèves quittent la salle afin d'éviter le vol

- f. Nous éteignons notre GSM avant d'entrer en classe

Confiscation si GSM sorti des poches ou du cartable pendant les cours

⇒ Remplir déclaration de confiscation et remettre le GSM au secrétariat de direction

Le portable doit rester éteint de sorte que les élèves puissent mieux se concentrer.

Le portable n'est pas à utiliser comme montre, ni comme calculatrice.

3. Code vestimentaire

- a. vêtements adéquats et propres qui ne sont pas provocants

=> commande de T-shirts assez grands pour couvrir les parties du corps exposées (disponibles au secrétariat des élèves)

Élève vêtu de façon inappropriée doit porter un T-shirt au-dessus de ses vêtements

- b. Nous ne portons pas de casquette en classe

confisquer casquette (on peut le rendre à l'élève à la fin de la leçon)

- c. port de bijoux et cheveux longs en atelier et en salle spéciale

=> il faut expliquer aux élèves les dangers potentiels

Garder un set d'élastiques à portée de main

Demander aux élèves d'enlever leurs bijoux